

## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**  
Nombre de membres présents : **26**  
Nombre de votants : **34**  
Date de convocation : **17/02/2015**

L'an **Deux Mille Quinze** le 26 FEVRIER, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

**OBJET : AMENAGEMENTS DU MULTIACCUEIL DE  
THUIR : DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF DES PO**

### Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) – CHEREZ (Castelnou) – PIMENTEL (Fourques) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – PUIG (Sainte-Colombe) - NOURY (St Jean Lasseille) - MASO (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, RUIZ, BERNADAC, BOURRAT, MAURY (Thuir) - LESNE (Tordères) - ATTARD, ALBERT (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

### Procurations :

A.DOUTRES (Caixas) à R.OLIVE  
C.VILA (Oms) à G.CHINAUD  
P.BELLEGARDE (Passa) à R.ATTARD  
R.PEREZ (Thuir) à JM LAVAIL  
S.RAYNAL (Thuir) à A.BOURRAT  
L.FERRER (Thuir) à R.LEMORT  
B.BATALLER-SICRE (Thuir) à T.VOISIN  
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Certifié exécutoire

### Absents excusés :

JL PUJOL (Fourques)  
B.COUSSOLLE (Trouillas)  
J.AMOUROUX (Tresserre)  
B.LEHOUSSINE (Camélas)

Publié ou Notifié

le

Le Procès-verbal de la séance du 19 Décembre 2014 a été adopté sans observations.

**Monsieur Roger TOURNE** est élu secrétaire de séance.

**AMENAGEMENTS MULTIACCUEIL : DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA CAF DES PYRENEES ORIENTALES:**

Le Président **RAPPELLE** à l'Assemblée la compétence mutiacueil transférée au 1<sup>er</sup> Janvier 2008, incluant l'activité, le personnel et les bâtiments sis à THUIR.

Il **INFORME** que lors du contrôle périodique de la Protection Maternelle Infantile, il a été demandé à la collectivité des aménagements sécuritaires sur les extérieurs du multiaccueil : renouvellement des sols et des structures de jeux, ainsi que des aménagements d'espaces dans le bâtiment : local de stockage et vestiaires.

L'étude préalable des investissements à prévoir porte le coût prévisionnel à 339 900€HT pour assurer l'ensemble des travaux et l'acquisition de matériel spécifique.

Le Président **INFORME** que la Caisse d'Allocations Familiales peut accompagner le projet à hauteur de 50% du montant HT de l'opération, hors coûts d'études au titre des Aides à l'Investissement.

Il **PROPOSE** au Conseil de l'autoriser à solliciter les financements les plus élevés possibles auprès de la CAF des Pyrénées-Orientales.

Les travaux devant être entrepris dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2015, il est également proposé de demander aux services instructeurs de la CAF des PO de nous autoriser à anticiper les travaux si besoin.

Le Conseil Communautaire

Où l'exposé de son Président



Après en avoir valablement délibéré

A l'unanimité des membres présents ou représentés

**AUTORISE** le Président à solliciter les aides à l'investissement les plus élevées possibles auprès de la CAF des PO, au titre des aménagements du multiaccueil requis par la PMI, et de demander l'autorisation d'anticipation des travaux.

**PRECISE** que les inscriptions budgétaires seront portées au budget prévisionnel 2015.

FAIT et DELIBERE à THUIR, les jours, mois et an que dessus.

  Le Président  
**René OLIVE**

